

Repères IREM

La revue des instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques

Besançon, le 01 février 2016

Numéro spécial 108 (juillet 2017)

Appel à contribution (2^{ième} annonce)

L'enseignement des mathématiques aux cycles 3 et 4

Chères collègues, Chers collègues,

Vous trouverez ci-dessous le descriptif du thème choisi pour le **numéro 108 spécial de Repères IREM** à paraître en **juillet 2017**.

Si vous avez **l'intention de proposer un texte**, nous vous demandons dans un premier temps de **nous en informer dans les meilleurs délais par courrier électronique** (adresse du responsable du comité de rédaction courriel : reperes-irem@univ-irem.fr), si possible en précisant par quelques lignes votre projet avec un titre (même provisoire).

Les articles proposés devront nous parvenir le plus tôt possible et avant le 31 octobre 2016 dernier délai, afin d'être examinés au plus tard au comité de lecture de décembre 2016. Vous trouverez en fin de cet appel à contribution quelques consignes à suivre pour soumettre un article à *Repères IREM*.

Merci de diffuser cet appel le plus largement possible au sein du réseau des IREM et, plus généralement, auprès des collègues susceptibles d'être intéressé(e)s.

Bien cordialement à toutes et à tous,
Yves DUCEL, rédacteur en chef de *Repères IREM*

Descriptif du thème du numéro spécial

La réforme du collège et les nouveaux programmes des cycles 3 et 4 (élèves de 8 à 15 ans), qui doivent être mis en application à la rentrée 2016, nous incitent à revisiter nos pratiques, à réfléchir à de nouvelles collaborations, de nouveaux fonctionnements, avec un accent particulier sur la différenciation, l'évaluation par compétences et le numérique.

Les enseignants s'interrogent sur ces contenus et leur mise en œuvre. Ce numéro spécial sera l'occasion de proposer des regards multiples sur les collaborations possibles entre les mathématiques et les autres disciplines, sur l'appropriation par les équipes des progressions en cycle mais aussi sur l'entrée de l'algorithme et de la programmation au collège, ou encore sur « un certain retour » des transformations en géométrie.

Nous souhaitons publier des articles de fond, des témoignages, des retours d'expérience, ou toute autre réflexion sur le sujet en réponse, notamment, à la problématique non exhaustive suivante :

Quelle place pour les mathématiques dans les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires ? Quelles démarches pédagogiques pour enseigner l'algorithme et la programmation au collège ?

Quelles modalités d'Accompagnement Personnalisé en mathématiques (en lien ou non avec la question de la différenciation) ? Quels changements les programmes par cycles induisent-ils en termes de progression, d'évaluation ? Quel est le contexte ? Quels sont les buts visés par ces changements ? Pourquoi ces nouveaux contenus enseignés au collège ? Pourquoi cette interdisciplinarité encouragée ? Quel peut-être l'apport du numérique ?

Des formations académiques à destination de tous les professeurs enseignant au collège seront organisées durant cette année scolaire. Elles porteront à la fois sur la mise en œuvre de la réforme et sur les nouveaux programmes. Des manuels sont en cours d'écriture. Si vous avez participé à l'un ou l'autre, un compte-rendu d'expérience ou un retour pourrait aussi intéresser la lectrice ou le lecteur de Repères IREM.

Consignes pour soumettre un article à *Repères IREM*

Vous souhaitez proposer un article à *Repères IREM*. Voici quelques consignes à suivre pour faciliter le travail de toute l'équipe éditoriale.

Votre proposition d'article doit être envoyée en version numérique en fichier attaché (*.rtf ou *.doc ou *.pdf) à l'adresse électronique du rédacteur en chef suivante : repères-irem@univ-irem.fr. Identifiez le fichier numérique de votre article dans son intitulé par le nom du correspondant et la date de la version sur le modèle suivant « **Repères_NOM_DATE** ».

Pour pallier les problèmes éventuels d'ouverture de fichiers, merci de doubler ce mél d'un envoi de la version papier par La Poste à l'adresse suivante :

Yves DUCEL, Revue *Repères IREM*
IREM de Franche-Comté, UFR des Sciences et Techniques
16, route de Gray, 25030 BESANCON CEDEX

N'oubliez pas de mentionner en tête de l'article la liste de tous les auteurs, ainsi que l'IREM éventuel de rattachement, avec les coordonnées électroniques et postales de l'auteur chargé des contacts avec le comité.

Si l'auteur collectif est un groupe de travail IREM, mentionnez l'intitulé exact du groupe en précisant en note de bas de page de l'article la liste des membres de l'équipe et leur affectation professionnelle.

Écrivez votre article en traitement de texte compatible Word (si possible éviter Tex, Latex ou autres, qui posent de grosses difficultés lors de la mise en page finale).

Un article ne doit pas dépasser 20 pages tout compris (tableaux, figures, dessins, annexes, bibliographie). Proposez un titre court et un résumé de 500 caractères/espaces environ accompagné de quelques mots-clés. Pensez à numérotter les pages et à proposer une bibliographie adaptée au lectorat.

Enfin sachez que le comité de rédaction se réunit en mars, juin, septembre et décembre de chaque année. À chaque séance, le comité examine les propositions d'articles reçues avant le 15 du mois précédent la réunion.

En proposant votre texte à *Repères IREM*, vous vous engagez à ne pas soumettre ce même texte parallèlement à une autre revue tant qu'il n'aura pas fait l'objet d'un refus explicite par le comité de rédaction de *Repères IREM*, ou que le projet de publication n'aura pas été retiré par son auteur.

Pour consulter le site Web de la revue *Repères IREM* et les articles en ligne :

Accédez au site du portail des IREM par <http://www.univ-irem.fr/> puis cliquez sur REPERES IREM puis CONSULTATION EN LIGNE

Pour soumettre un article à la revue *Repères IREM*, écrire au rédacteur en chef à : repères-irem@univ-irem.fr

Pour vous abonner à *Repères IREM* ou acheter séparément des numéros, contacter :

TOPIQUES Éditions, 22, rue Charles-Martel, 54000 NANCY, France.

Téléphone : 03 83 27 06 99, adresse électronique : topiqueseditions@dbmail.com

Prix d'un abonnement (4 numéros par an) : Métropole : Établissements, 46 euros ; Particuliers, 35 euros.

DOM-TOM ou Étranger (par avion) : Établissements, 55 euros ; Particuliers, 44 euros

Prix au numéro : 13 euros + frais d'expédition si envoi par avion.